

AMETHYSTE GLOBAL

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Rapport de gestion
3. Certification donnée par les commissaires aux comptes et états financiers de l'exercice

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom	AMETHYSTE GLOBAL
ISIN	FR0013344579 (action AC) FR0013344587 (action IC)
Objectif de gestion	Dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, la SICAV a pour objectif, sur la durée de placement recommandée d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice MSCI World Index NR (Code Bloomberg MSDEWIN) (dividendes réinvestis)
Date de lancement	26/07/2018
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Forme juridique	OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE, sous forme de SICAV de droit français
Périodicité de valorisation	Quotidienne
Catégorie SFDR	Article 6

ACTEURS

Société de gestion	TALENCE PATRIVAL
Dépositaire	CIC
Agent centralisateur	CIC

CHIFFRES CLES AU 31/12/2025

Actif net	29 453 708,05 €
Valeurs Liquidatives	1 493,28 € (action AC) 15 494,45 € (action IC)
Performances 2025	+3,83% (action AC) +4,35% (action IC) +6,77% (MSCI World Index NR)
Nombre de lignes	50
Profil de risque ¹	4

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2025

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés actions ont clôturé l'année 2025 en conservant une tendance haussière, soutenue par une troisième baisse annuelle du taux directeur de la FED, conforme aux attentes, permettant de limiter les craintes des investisseurs liées aux valorisations exigeantes des valeurs technologiques US.

Soulignons la bonne orientation des marchés européens dans un contexte favorisé par les discussions qui crédibilisent un compromis entre la Russie et l'Ukraine.

Sur le plan économique, la production industrielle en zone euro continue de s'améliorer progressivement, à +0,8% en octobre.

A noter que les immatriculations progressent à +2,1% sur un an à fin novembre.

En France, la situation est plus contrastée, notamment en raison de l'échec de l'adoption du budget 2026 au niveau politique, mais signalons du côté positif l'amélioration de la balance commerciale aidée par l'aéronautique.

En Allemagne, l'inflation repasse en territoire négatif et la désinflation se poursuit au UK. Aux États-Unis, l'économie reste globalement solide : créations d'emplois non-agricoles supérieures aux attentes en novembre à +64k, inflation plus modérée, croissance du PIB T3 révisée à la hausse, malgré des ventes de détail stagnantes.

En Chine, signalons le ralentissement des ventes aux détails à +1,3% en novembre, contre +2,9% précédemment, et l'excédent commercial qui surprend fortement à la hausse à 111,7Mds\$ contre des attentes à 100Mds\$.

Dans ce contexte, en devise locale, l'indice Nikkei affiche la meilleure performance annuelle des grands indices, à +26,2%, et l'incontournable SP500 clôture solidement 2025 à +16,4%. Signalons que l'indice des actions mondiales le MSCI World NR exprimé en euros affiche +6,8% en 2025, soit environ 10% de moins que son homologue exprimé en dollars.

Améthyste Global affiche une progression de +3,83% pour son action AC et de +4,35% pour son action IC en 2025, dans un environnement de marché plus contrasté qu'en 2024, marqué par une rotation sectorielle et des arbitrages géographiques significatifs.

Parmi les principaux contributeurs positifs, le fonds a bénéficié de son exposition aux actions japonaises, qui ont profité d'une dynamique domestique plus favorable, d'une amélioration de la gouvernance d'entreprise et d'un regain d'intérêt des investisseurs internationaux. Notre poche en valeurs technologiques américaines a également soutenu la performance, portée par la poursuite des investissements liés à l'intelligence artificielle et par la résilience des grandes capitalisations de croissance.

Au sein du secteur financier, BNP Paribas figure parmi les contributeurs positifs.

La valeur a bénéficié d'un regain d'intérêt pour les banques européennes en 2025, dans un contexte de niveaux de rentabilité solides et d'une politique active de retour aux actionnaires, notamment via l'annonce d'un programme de rachat d'actions.

A l'inverse, la performance a été pénalisée par notre exposition à Edenred, affectée par un risque réglementaire accru sur son marché domestique, suscitant des interrogations sur l'évolution de son modèle économique et entraînant une contraction des multiples de valorisation.

De même, le titre Novo Nordisk a évolué sous pression.

Après plusieurs années de surperformance exceptionnelle, la valeur a subi des prises de bénéfices dans un contexte d'intensification concurrentielle sur le segment des traitements contre l'obésité et le diabète.

Plus largement, le secteur pharmaceutique européen a fait l'objet d'arbitrages défavorables de la part des investisseurs, accentuant la correction du titre.

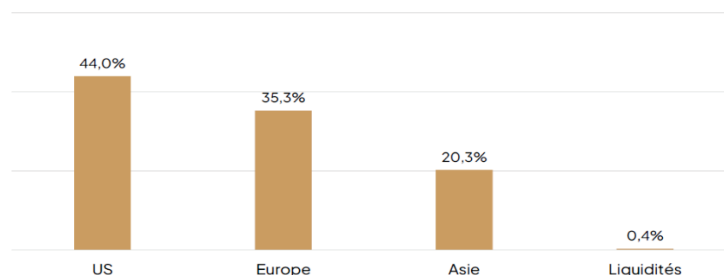
Concernant les mouvements, nous avons continué d'écarter nos positions en grandes valeurs technologiques américaines, telles que Nvidia, Apple et Alphabet, mais également ASML en Europe.

Notre poche en « 7 magnifiques » restera inférieure à 20% de la SICAV en 2026.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre exposition à la thématique « value » en Europe et augmenté la part des actions américaines couverte au risque de change.

L'exposition actions de la SICAV s'élève à 99,6% au 31 décembre 2025.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (%)



L'actif net de la SICAV s'élève à 29 453 708,05 euros au 31 décembre 2025. A la clôture, le nombre d'actions en circulation est de 8 561,54 (actions AC) et de 1 075,797 (actions IC).

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant brut)
Acquisitions	11 898 240,52 €
Cessions	-13 819 004,74 €
Total général net	-1 920 764,22 €

Acquisitions

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant brut en euros
17/12/2025	Fonds	LU1681049109	AMUNDI S&P 500 (HEDGÉ) - EUR (XPAR)	1 054 507,12 €
17/12/2025	Fonds	LU1681038599	AMUNDI NASDAQ 100 (HEDGÉ) (XPAR)	1 054 284,55 €
18/12/2025	Fonds	FR0014005JS6	HORIZON LEADERS EUROPE IC	975 423,00 €
17/12/2025	Fonds	FR0014003N93	AMUNDI MSCI WORLD (HEDGÉ) (XPAR)	915 855,02 €
05/03/2025	Fonds	IE000OJ31JQ4	FIRST TRUST US EQUITY MODERATE BUFFER NOVEMBER (XETR)	860 024,11 €
13/08/2025	Fonds	FR0014005JS6	HORIZON LEADERS EUROPE IC	642 264,00 €
18/12/2025	Fonds	FR0013228004	AVENIR FRANCE PME IC	500 099,08 €
05/03/2025	Fonds	IE000XL4IXU1	AM EX MG ETF C (MTAA)	362 777,36 €
12/03/2025	Fonds	IE000XL4IXU1	AM EX MG ETF C (MTAA)	345 440,04 €
19/02/2025	Fonds	IE000XL4IXU1	AM EX MG ETF C (MTAA)	195 193,94 €

Cessions

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant brut en euros
17/12/2025	Fonds	LU1681038243	AMUNDI NASDAQ 100 (NON HEDGÉ) 1 (XPAR)	-1 043 099,62 €
17/12/2025	Fonds	IE000O5FBC47	AMUNDI S&P 500 C (MTAA)	-958 811,10 €
17/12/2025	Fonds	LU1681043599	AMUNDI PEA MSCI WORLD (XPAR)	-901 428,36 €
31/07/2025	Fonds	IE0008TKP6O7	USA LEADERS EXT (MTAA)	-362 462,12 €
12/03/2025	Fonds	IE000O5FBC47	AMUNDI S&P 500 C (MTAA)	-342 452,15 €
17/10/2025	Fonds	LU1681038672	AMUNDI PEA RUSSELL 2000 (XPAR)	-308 666,00 €
31/07/2025	Fonds	IE000MYCJA42	AMUNDI MSCI NORT	-300 352,29 €
31/07/2025	Fonds	LU1681038672	AMUNDI PEA RUSSELL 2000 (XPAR)	-290 306,28 €
05/03/2025	Fonds	IE000MYCJA42	AMUNDI MSCI NORT	-288 194,46 €
31/07/2025	Fonds	LU1681043599	AMUNDI PEA MSCI WORLD (XPAR)	-258 603,31 €

Information sur les OPCVM détenus en portefeuille, gérés par la société de gestion

En application de l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, les porteurs de parts sont informés que le portefeuille de la SICAV détient les OPC suivants gérés par la société de gestion :

Nom de l'OPC	ISIN	Quantité à la clôture % de l'Actif Net
Avenir France PME (IC)	FR0013228004	36,6939 (1,74%)
Horizon Leaders Europe (IC)	FR0014005JS6	200 (6,68%)
Empreinte Emploi France (CS)	FR001400NFN4	3087,0961 (0,10%)
Empreinte Emploi France (FC)	FR001400NFO2	9,1808 (2,01%)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir**

Au 1^{er} août 2025, le gestionnaire, PATRIVAL S.A., s'est rapproché de la société TALENCE GESTION par voie de fusion-absorption. La société de gestion de la SICAV est désormais dénommée TALENCE PATRIVAL (LEI : 969500JVQ1M8HKET0K76), Société anonyme à conseil d'administration au capital de 544 887.20 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 349 967 497, agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro AMF GP 90-28.

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité

Néant

Politique de sélection des intermédiaires (« best selection, best execution »)

TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique de meilleure sélection / meilleure exécution (« best selection, best execution ») des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion, dans la rubrique Informations réglementaires : www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires

Politique d'engagement actionnarial

Conformément à notre Code de déontologie et aux dispositions prévues aux articles L. 533-22 et R. 533-16 et suivants du Code monétaire et financier, TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. A ce titre, TALENCE PATRIVAL émet un vote défavorable à chaque résolution contraire aux principes de gouvernement d'entreprise prévus dans sa Politique.

La Politique d'engagement actionnarial de TALENCE PATRIVAL est accessible sur son site internet, dans la rubrique Informations réglementaires : www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et catégorie SFDR

La SICAV ne prend pas en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement. La SICAV relève ainsi de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, la SICAV ne vise pas la promotion de caractéristique environnementale et sociale ni l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Taxinomie » ou « Taxonomie »).

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés en euro

- i. Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
 - o Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
 - o Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant
- ii. Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés
Néant
- iii. Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie
Néant
- iv. Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace
Néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) - « SFTR »

Au cours de l'exercice, la SICAV n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumises au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (dit « Règlement SFTR »).

Méthode de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Rappel des principaux risques

La SICAV n'offre pas de garantie ou de protection.

Risque de perte en capital :

La SICAV ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque action :

Si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de votre OPCVM peut baisser. La SICAV peut être investie dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

La SICAV pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 20% de l'actif net sur les marchés actions, la valeur liquidative de la SICAV peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels la SICAV est exposée.

Risque de liquidité :

La SICAV peut être investie dans des actions de petites et très petites capitalisations qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidité. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

Risque de taux :

La SICAV peut être investie en titres obligataires. La valeur liquidative de la SICAV pourra baisser si les taux montent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, qui aura un impact négatif sur le cours du titre, et pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de contrepartie :

La société de gestion pourra utiliser des instruments financiers dérivés où des techniques de gestion efficace gré à gré conclus auprès de contreparties sélectionnées par la société de gestion. En conséquence, la SICAV est exposée au risque qu'une ou plusieurs contreparties ne puissent honorer ses engagements au titre de ces instruments ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque lié au recours aux des instruments dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés entraîne un risque d'amplification des pertes pour la SICAV lorsque les instruments dérivés sont utilisés pour obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de change (pour l'ensemble du portefeuille) :

La SICAV peut investir dans des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La baisse du cours de ces devises par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque lié aux investissements dans les pays émergents :

Les risques de marché sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

Risque lié à l'investissement dans des obligations spéculatives à haut rendement :

La SICAV peut investir dans des obligations spéculatives à haut rendement dont la notation est basse ou inexistante. Ces titres ont un risque de défaillance important.

Risques de durabilité :

Les risques en matière de durabilité sont définis comme des événements ou situations dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance (« ESG »), qui, s'ils survenaient, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques en matière de durabilité qui résultent des investissements réalisés par la société de gestion peuvent survenir dans le domaine social, environnemental ou de la gouvernance.

Dans le cadre de la gestion d'Améthyste Global, eu égard à l'objectif de gestion de la SICAV et à la stratégie d'investissement mise en œuvre, la société de gestion n'intègre pas la prise en compte des risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement. En effet, la stratégie d'Améthyste Global consistant selon une approche au cas par cas (« stock picking ») à choisir des valeurs parmi tous les secteurs d'activité, en privilégiant l'analyse fondamentale des sociétés, TALENCE PATRIVAL n'intègre pas dans ses décisions d'investissement la prise en compte de critères extra-financier tels que les risques en matière de durabilité.

La société de gestion ne garantit pas que les investissements réalisés par la SICAV ne sont pas soumis à des risques en matière de durabilité dans une quelconque mesure.

Si de tels risques en matière de durabilité survenaient pour un investissement, ils pourraient ainsi avoir une incidence négative sur la performance financière de l'investissement concerné et, par conséquent, sur la performance du portefeuille de la SICAV dans son ensemble et sur le rendement financier pour les investisseurs.

Politique de rémunération

TALENCE PATRIVAL dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive OPCVM ») et de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF qui s'appliquent aux OPCVM. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

La politique de rémunération de TALENCE PATRIVAL est adoptée par le Conseil d'administration de la société de gestion, son instance de surveillance, qui a également la charge de sa supervision et de sa correcte mise en œuvre. Annuellement, le Conseil d'administration réexamine les principes généraux de ladite politique. Toute modification importante de la politique fait l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM gérés. La société de gestion a par ailleurs mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir les conflits d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients de la société de gestion et les performances individuelles des collaborateurs, en ce compris le respect de la réglementation en matière de gestion des risques et de conformité.

DETAIL DE LA REMUNERATION VERSEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie	Effectifs au 31/12/2024	Rémunérations fixes	Rémunérations variables
Preneurs de risque²			
Gérants, membres du Conseil d'administration et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	8	802 188 €	102 421 €

² Personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques de la société de gestion ou des OPCVM ou des FIA gérés.

Personnes exerçant une fonction de contrôle et autres preneurs de risques ³	2	140 168 €	3 000 €
Non preneurs de risque			
Autres collaborateurs non preneurs de risques	8	351 446 €	31 361 €
TOTAL	18	1 293 801 €	136 782 €

La rémunération de la société de gestion pour la gestion de la SICAV comporte des frais annuels de gestion fixes compris entre 0.80% TTC minimum et 1.00% TTC maximum par an de l'actif net.

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

Au cours du dernier exercice, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par TALENCE PATRIVAL à l'ensemble de son personnel (18 personnes) s'est élevé à 1 430 584 euros bruts.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- o Preneurs de risque : 1 047 777 euros
- o Non-preneurs de risque : 382 807 euros

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de TALENCE PATRIVAL ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroie de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création de la SICAV, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, ou sur le site internet de la société de gestion : www.talence-patrival.fr

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Information pour les « US Persons » : Cette SICAV n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, cette SICAV ne peut non plus être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux « U.S. Persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « U.S. Persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

³ Dont les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.

AMETHYSTE GLOBAL

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 38, Avenue Hoche 75008 Paris
RCS 842872293

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

(Article L.225-37 du code de commerce)

Composition du Conseil d'Administration

Président Directeur Général

Vincent TENIERE

Administrateurs

Vincent TENIERE (nommé par AGO du 10 avril 2025, mandat à renouveler en 2030)

Jean -Francois ARNAUD (nommé par AGO du 30 avril 2019, mandat à renouveler en 2030)

Julien FAUVEL (nommé par AGO du 10 avril 2025, mandat à renouveler en 2030)

PRESENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois depuis la dernière clôture de la SICAV et il s'est prononcé sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 11 mars 2025

Administration de la Société, situation et évolution de la SICAV, portefeuille

Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Approbation du rapport de gestion

Fonctions et liste des mandats des Administrateurs

Conventions courantes et conventions réglementées

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Conseil d'Administration du 10 avril 2025

Démission de Didier DEMEESTERE et Régis LEFORT en qualité d'administrateurs

Démission de Didier DEMEESTERE en qualité de PDG

Nomination de Vincent TENIERE en qualité de PDG

Conseil d'Administration du 20 novembre 2025

Changement de société de gestion Talence gestion devient TALENCE PATRIVAL

Changement d'indicateur de référence à partir 1^{er} décembre 2025 : MSCI World Index NR €

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 10 mars 2026

Administration de la Société, situation et évolution de la SICAV, portefeuille

Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Approbation du rapport de gestion

Fonctions et liste des mandats des Administrateurs

Conventions courantes et conventions réglementées

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

CONVENTIONS REGLEMENTEES Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration a nommé le Président du Conseil d'Administration également Directeur Général.

DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Non applicable.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE L'EXERCICE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vincent TENIERE :

PDG de la SICAV AMETHYSTE GLOBAL

Directeur Général de la société de gestion TALENCE PATRIVAL

Président de FINARIS (société de services Financiers, société mère de TALENCE PATRIVAL)

Gérant de SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AIX BOIS JOLY

Président de TALAMAN CAPITAL (Holding familiale)

Président de POCTOPOUS CAPITAL (Holding familiale)

Président de AKHTAPOUS CAPITAL (Holding familiale)

Président de KRAKEN CAPITAL (Holding familiale)

Jean-François ARNAUD :

Administrateur de la SICAV AMETHYSTE GLOBAL

Julien FAUVEL :

Administrateur de la SICAV AMETHYSTE GLOBAL

Améthyste Global

Société d'Investissement à Capital Variable

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la SICAV Améthyste Global,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV Améthyste Global relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SICAV.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Sicav à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24/03/2026

Le commissaire aux comptes,

Marlène ROSA

✓ Certifié par 

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
représenté par
Marlène Rosa Da Conceição

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	6 115 648,44	6 879 583,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 115 648,44	6 879 583,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	23 225 380,81	22 862 694,34
OPCVM	23 225 380,81	22 862 694,34
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	29 341 029,25	29 742 277,71
Créances et comptes d'ajustement actifs	26 398,22	136 388,65
Comptes financiers	136 621,98	1 860 768,65
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	163 020,20	1 997 157,30
Total Actif I + II	29 504 049,45	31 739 435,01

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	28 287 658,54	27 499 987,69
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	1 166 049,51	4 188 339,89
Capitaux propres I	29 453 708,05	31 688 327,58
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	50 341,40	51 107,43
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	50 341,40	51 107,43
Total Passifs : I + III + IV	29 504 049,45	31 739 435,01

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	221 565,25	279 139,84
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	221 565,25	279 139,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-267,14	-398,36
Sous-total charges sur opérations financières	-267,14	-398,36
Total Revenus financiers nets (A)	221 298,11	278 741,48
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-441 730,55	-454 153,68
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-441 730,55	-454 153,68
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-220 432,44	-175 412,20
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	16 501,56	5 287,82
Revenus nets I = C + D	-203 930,88	-170 124,38
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	3 773 247,91	1 100 612,85
Frais de transactions externes et frais de cession	-66 490,07	-40 163,13
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	3 706 757,84	1 060 449,72
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-178 304,39	-15 221,46
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	3 528 453,45	1 045 228,26
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 253 840,21	3 365 367,38
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-39 850,95	40 379,34
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-2 293 691,16	3 405 746,72

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	135 218,10	-92 510,71
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-2 158 473,06	3 313 236,01
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	1 166 049,51	4 188 339,89

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

La SICAV, de classification « Actions internationales », a pour objectif d'obtenir une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice MSCI World Index NR (dividendes réinvestis) (Code Bloomberg : MSDEWIN).

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	29 453 708,05	31 688 327,58	27 422 561,60	26 667 650,19	34 117 967,65
PART CAPI AC					
Actif net	12 784 821,88	15 282 398,19	12 167 149,17	11 378 977,84	14 623 608,18
Nombre de parts	8 561,540	10 625,863	9 722,975	10 742,237	10 858,180
Valeur liquidative unitaire	1 493,28	1 438,22	1 251,38	1 059,27	1 346,78
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	164,74	36,23	-10,88	-21,22	133,57

PART CAPI IC					
Actif net	16 668 886,17	16 405 929,39	15 255 412,43	15 288 672,35	19 494 359,47
Nombre de parts	1 075,797	1 104,871	1 186,741	1 412,044	1 423,194
Valeur liquidative unitaire	15 494,45	14 848,72	12 854,87	10 827,33	13 697,61
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1 779,19	443,55	-51,78	-157,54	1 417,72

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0013344587	1,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum	Actif net
AC	FR0013344579	1,75 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
IC	FR0013344587	1.20% maximum de l'actif net
AC	FR0013344579	1.20% maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0013344587 IC**

Néant

Part FR0013344579 AC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion : Néant Dépositaire : - Titres vifs : de 25 à 55 euros par opération d'achat ou de vente - OPC : de 0 à 150 euros par souscription ou rachat de parts/actions Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, il peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces :

Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : l'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de la SICAV ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais facturés à cette dernière et ne sont pas affichés ci-dessus.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	31 688 327,58	27 422 561,60
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 690 590,22	9 867 316,51
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 117 843,99	-9 892 334,77
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-220 432,44	-175 412,20
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 706 757,84	1 060 449,72
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-2 293 691,16	3 405 746,72
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	29 453 708,05	31 688 327,58

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI AC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 343,526	1 830 394,09
Parts rachetés durant l'exercice	-3 407,849	-4 828 476,69
Solde net des souscriptions/rachats	-2 064,323	-2 998 082,60
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	185,000	2 860 196,13
Parts rachetés durant l'exercice	-214,074	-3 289 367,30
Solde net des souscriptions/rachats	-29,074	-429 171,17

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI AC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013344579	PART CAPI AC	Capitalisable	EUR	12 784 821,88	8 561,540	1 493,28
FR0013344587	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	16 668 886,17	1 075,797	15 494,45

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	États-Unis +/-	Danemark +/-	Espagne +/-	Suisse +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	6 115,65	2 937,96	1 560,10	298,33	288,96	243,17
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	6 115,65	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	136,62	0,00	0,00	0,00	136,62
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	136,62

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	136,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	136,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	DKK +/-	CHF +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 560,10	298,33	243,17	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	126,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 686,26	298,33	243,17	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013228004	AVENIR FRANCE PME-IC EUR ACC	TALENCE PATRIVAL	Actions	France	EUR	512 152,13
FR0014003N93	AMI MSCI WDIIUCITS ETF-EHEGA	Amundi	Actions	France	EUR	923 760,00
FR0014005JS6	HORIZON LEADER EUROPE-ICEURA	TALENCE PATRIVAL	Actions	France	EUR	1 966 060,00
FR001400NFN4	EMPREINTE EMPLOI FRANCE-CS	TALENCE PATRIVAL	Actions	France	EUR	29 142,19
FR001400NFO2	EMPREINTE EMPLOI FRANCE-FC	TALENCE PATRIVAL	Actions	France	EUR	591 038,38
IE0008TKP6O7	USA ESG LDRS EX UCITS-DR D	Amundi	Actions	Irlande	EUR	1 804 620,00
IE000MYCJA42	AMUNDI MSCI NORTH AMERICA ES	Amundi	Actions	Irlande	EUR	1 892 856,00
IE000O5FBC47	AMUNDI S&P 500 CLIMATE NET Z	Amundi	Actions	Irlande	EUR	1 165 500,00
IE000OJ31JQ4	FT VEST US EQT MD BF-NOV	First Trust Dow Jones Internet UCITS ETF	Autres	Irlande	EUR	898 350,00
IE000XL4IXU1	AM MSCI US EX MGA CAP ETF C	Amundi MSCI USA Ex Mega Cap UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 464 133,92
LU0100548261	FINALTIS FUNDS DIG LEAD - I	Finaltis	Actions	Luxembourg	EUR	2 415 567,81
LU1106505156	JPM GREATER CHINA-CACEU	JPMorgan Investment Funds	Actions	Luxembourg	EUR	775 840,00
LU1129205529	ABR SV I-CHNA A SH-IACCEUR	ABERDEEN STANDARD	Actions	Luxembourg	EUR	501 225,00
LU1681038243	AMUNDI NASDAQ 100-EUR	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	1 051 237,50

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1681038599	AMUNDI NAS-100 EUR HE	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	1 059 240,00
LU1681038672	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	954 497,10
LU1681038912	AMUNDI JPX-NIKKEI 400 UCITS	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	1 764 878,80
LU1681043599	AMUNDI MSCI WORLD UCITS-EUR	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	912 285,00
LU1681049109	AMUNDI S&P 500 UCITS ETF	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	1 061 332,98
LU2023678282	AMUNDI MSCI DISRUPT TECH ESG	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	949 800,00
LU2023679090	AMDI MSCI FUTUREMOBILITY ESG	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	531 864,00
Total						23 225 380,81

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	2 609,50
Ventes à règlement différé	23 788,72
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	26 398,22
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-50 341,40
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-50 341,40
Total des créances et dettes	-23 943,18

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI AC	31/12/2025
Frais fixes	242 672,59
Frais fixes en % actuel	1,75
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI IC	31/12/2025
Frais fixes	199 057,96
Frais fixes en % actuel	1,25
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013228004	AVENIR FRANCE PME-IC EUR ACC	512 152,13
	FR001400NFN4	EMPREINTE EMPLOI FRANCE-CS	29 142,19
	FR001400NFO2	EMPREINTE EMPLOI FRANCE-FC	591 038,38
	FR0014005JS6	HORIZON LEADER EUROPE-ICEURA	1 966 060,00
Total			3 098 392,70

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-203 930,88	-170 124,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-203 930,88	-170 124,38
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-203 930,88	-170 124,38

PART CAPI AC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-122 590,05	-119 456,11
Total	-122 590,05	-119 456,11
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-81 340,83	-50 668,27
Total	-81 340,83	-50 668,27
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 528 453,45	1 045 228,26
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 528 453,45	1 045 228,26
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 528 453,45	1 045 228,26

PART CAPI AC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 533 061,67	504 494,51
Total	1 533 061,67	504 494,51
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 995 391,78	540 733,75
Total	1 995 391,78	540 733,75
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			6 115 648,44	20,76
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 115 648,44	20,76
Aérospatial et défense			374 976,00	1,27
AIRBUS	EUR	1 890	374 976,00	1,27
Agro-alimentaire			160 740,49	0,55
NESTLE SA-REG	CHF	1 900	160 740,49	0,55
Articles personnels			370 230,00	1,26
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	574	370 230,00	1,26
Automobiles et équipementiers			184 846,00	0,63
FERRARI NV	EUR	580	184 846,00	0,63
Banques			323 160,00	1,10
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	4 000	323 160,00	1,10
Chimie			208 338,00	0,71
AIR LIQUIDE	EUR	1 300	208 338,00	0,71
Distributeurs			442 146,26	1,50
AMAZON COM	USD	2 250	442 146,26	1,50
Electricité			288 960,00	0,98
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	24 000	288 960,00	0,98
Energie non renouvelable			584 286,30	1,98
ENI	EUR	13 000	209 820,00	0,71
NESTE OYJ	EUR	10 500	203 805,00	0,69
TOTALENERGIES SE	EUR	3 070	170 661,30	0,58
Equipements et services médicaux			105 000,00	0,36
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	500	105 000,00	0,36
Gaz eau et services multiples aux collectivités			75 521,70	0,26
ENGIE	EUR	3 370	75 521,70	0,26
Instruments de placement hors actions			42 900,00	0,14
TRANSITION EVERGREEN	EUR	130 000	42 900,00	0,14
Logiciels et services informatiques			965 997,84	3,28
ALPHABET CL.A	USD	1 000	266 473,69	0,90
CAPGEMINI	EUR	850	120 912,50	0,41
DASSAULT SYSTEMES	EUR	7 000	166 880,00	0,57
MICROSOFT	USD	1 000	411 731,65	1,40
Matériel équipements destinés aux TI			898 553,11	3,05
APPLE	USD	1 900	439 753,11	1,49
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	5 000	188 650,00	0,64
LEGRAND	EUR	1 200	152 700,00	0,52
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	500	117 450,00	0,40
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			204 355,67	0,69
NOVARTIS AG-REG	CHF	700	82 429,92	0,28
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2 800	121 925,75	0,41

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services appui à industrie			160 735,00	0,54
EDENRED	EUR	8 500	160 735,00	0,54
Sociétés de placement immobilier			99 000,00	0,34
ICADE	EUR	4 500	99 000,00	0,34
Soins personnels pharmacies et épiceries			256 620,00	0,87
L'OREAL	EUR	700	256 620,00	0,87
Transport industriel			176 402,07	0,60
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	90	176 402,07	0,60
Voyages et Loisirs			192 880,00	0,65
ACCOR	EUR	4 000	192 880,00	0,65
Parts d'OPC et fonds d'investissements			23 225 380,81	78,86
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			23 225 380,81	78,86
ABR SV I-CHNA A SH-IACCEUR	EUR	30 000	501 225,00	1,70
AMDI MSCI FUTUREMOBILITY ESG	EUR	24 000	531 864,00	1,81
AMI MSCI WDIIUCITS ETF-EHEGA	EUR	60 000	923 760,00	3,14
AM MSCI US EX MGA CAP ETF C	EUR	160 000	1 464 133,92	4,97
AMUNDI JPX-NIKKEI 400 UCITS	EUR	8 500	1 764 878,80	5,99
AMUNDI MSCI DISRUPT TECH ESG	EUR	60 000	949 800,00	3,22
AMUNDI MSCI NORTH AMERICA ES	EUR	12 000	1 892 856,00	6,43
AMUNDI MSCI WORLD UCITS-EUR	EUR	1 500	912 285,00	3,10
AMUNDI NAS-100 EUR HE	EUR	1 820	1 059 240,00	3,60
AMUNDI NASDAQ 100-EUR	EUR	4 250	1 051 237,50	3,57
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	EUR	3 000	954 497,10	3,24
AMUNDI S&P 500 CLIMATE NET Z	EUR	30 000	1 165 500,00	3,96
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF	EUR	6 470	1 061 332,98	3,60
AVENIR FRANCE PME-IC EUR ACC	EUR	39,6939	512 152,13	1,74
EMPREINTE EMPLOI FRANCE-CS	EUR	3 087,0961	29 142,19	0,10
EMPREINTE EMPLOI FRANCE-FC	EUR	6,1808	591 038,38	2,01
FINALTIS FUNDS DIG LEAD - I	EUR	667,734	2 415 567,81	8,20
FT VEST US EQT MD BF-NOV	EUR	30 000	898 350,00	3,05
HORIZON LEADER EUROPE-ICEURA	EUR	200	1 966 060,00	6,67
JPM GREATER CHINA-CACEU	EUR	4 000	775 840,00	2,63
USA ESG LDRS EX UCITS-DR D	EUR	38 000	1 804 620,00	6,13
Total			29 341 029,25	99,62

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d’une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 341 029,25
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	163 020,20
Autres passifs (-)	-50 341,40
Total = actif net	29 453 708,05

Améthyste Global

Société d'Investissement à Capital Variable

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la SICAV Améthyste Global,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Paris, le 24/03/2026

Le commissaire aux comptes,

Marlène ROSA

✓ Certifié par  vsign

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
représenté par
Marlène Rosa Da Conceição